

PET-G-32

UPDATE: 1.09.2020

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

- 1.1 Nom commercial du produit Filament PET-G 1,75 ; Filament PET-G 2,85.
- 1.1 Nom du produit chimique poly(éthylène téréphtalate) avec du glycol.
- 1.1 Utilisation le traitement thermique dans la fabrication additive
- 1.1 Type de produit chimique thermoplastiques

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Effet de la surexposition :

- 2.1 Contact avec les yeux La matière en fusion produira des brûlures thermiques
- 2.2 Contact avec la peau La matière en fusion produira des brûlures thermiques
- 2.3 Ingestion aucun connu
- 2.4 Inhalation aucun connu

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	Numéro CAS	Contenu
Poly(éthylène téréphtalate) avec glycol (PET-G)	-	98
Autres additifs	-	< 2

4. LES PREMIERS SECOURS

Informations générales: Les vêtements contaminés doivent être enlevés immédiatement.

- Contact avec les yeux toute matière entrant en contact avec les yeux doit être immédiatement rincée à l'eau ; si cela est facile à faire, enlever les lentilles de contact ; consulter un médecin si les symptômes persistent ; si la matière fondue entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes ; consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau laver avec de l'eau savonneuse ; consulter un médecin en cas de symptômes ; en cas de brûlure par contact avec un matériau chaud, refroidir le plus rapidement possible avec de l'eau le matériau fondu qui adhère à la peau, et consulter un médecin pour enlever le matériau adhérent et traiter la brûlure ; consulter un médecin



Ingestion	consultez un médecin
Inhalation	déplacer à l'air frais ; traiter les symptômes ; consulter un médecin si les symptômes persistent.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction	eau pulvérisée, produits chimiques secs, dioxyde de carbone (CO2).
5.2 Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité	aucun connu
5.3 Risques généraux d'incendie	Le matériau peut accumuler des charges statiques qui peuvent provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation) ; utilisez des procédures de liaison et/ou de mise à la terre appropriées
5.4 Équipements de protection spéciaux pour les pompiers	refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée.
5.5 Procédure spéciale de lutte contre l'incendie	sans objet
5.6 Autres informations	Le matériau en poudre peut former des mélanges poussière-air explosifs

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles	porter un équipement de protection individuelle approprié.
6.2 Précautions environnementales	non considéré comme dangereux pour l'environnement ; en cas de déversement ou de rejet accidentel, avertir les autorités compétentes conformément à toutes les réglementations applicables.
6.3 Nettoyer	balayer et placer dans un récipient clairement étiqueté pour les déchets chimiques

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation	éviter tout contact avec le matériau en fusion ; réduire au minimum la production et l'accumulation de poussière
7.2 Stockage	garder le récipient fermé

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Contrôles techniques	une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air par heure) doit être utilisée ; les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions ; le cas échéant, utiliser des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux d'air en dessous des limites d'exposition recommandées ; si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux d'air à un niveau acceptable
--------------------------	---



8.2 Équipement de protection individuelle

protection des yeux	Une bonne pratique d'hygiène industrielle consiste à minimiser le contact avec les yeux ; portez un écran facial lorsque vous travaillez avec des matériaux en fusion
protection de la peau	aucune donnée disponible
la protection respiratoire	si les mesures d'ingénierie ne permettent pas de maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées (le cas échéant) ou à un niveau acceptable (dans les pays où des limites d'exposition ont été établies), il faut porter un appareil de protection respiratoire approuvé ; type d'appareil : appareil de protection respiratoire à épuration d'air muni d'un filtre, d'une cartouche ou d'une cartouche à épuration d'air appropriés, approuvés par le gouvernement le cas échéant) ; contacter un professionnel de la santé et de la sécurité ou le fabricant pour des informations spécifiques
protection des mains	une bonne pratique d'hygiène industrielle consiste à minimiser le contact avec la peau ; lorsque le matériau est chauffé, portez des gants pour vous protéger des chocs thermiques.

8.3 Ligne directrice sur l'exposition Les limites d'exposition spécifiques à chaque pays n'ont pas été établies ou ne sont pas applicables, sauf si elles sont mentionnées dans ce document.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparition	filament
Odeur	léger
pH	aucune donnée disponible
Gravité spécifique	> 1 (estimé)
Température de décomposition	stabilité thermique non testée
Pression de vapeur	aucune donnée disponible
Densité de vapeur	aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	négligeable
Solubilité dans un autre solvant	aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Stabilité	stable dans les conditions de stockage recommandées
10.2 Conditions de stockage à éviter	aucune à la température ambiante
10.3 Incompatibilité	des agents oxydants forts
10.4 Produits de décomposition dangereux	monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO 2)



11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1	Principales voies d'exposition	contact avec les yeux et la peau
11.2	Effets locaux	voir section 2. (Identification des risques)
11.3	Toxicité aiguë	
	dermalpolymer	aucune donnée disponible. cutanée LD-50 : (cochon d'Inde) : > 1000 mg/kg
	ingestionpolymer	aucune donnée disponible. oral LD-50 : (Rat) : > 3200 mg/kg
11.4	Toxicité à long terme	aucune donnée disponible
11.5	Effets mutagènes	aucune donnée disponible
11.6	Effets cancérogènes	aucune donnée disponible

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1	Toxicité aiguë	
	Poisson (polymère)	CL-50 (Fathead Minnow, 96h) : > 100 mg/l (concentration la plus élevée testée)
	Invertébrés aquatiques (polymère)	CL-50 (daphnie, 96h) : > 100 mg/l CL-50 (escargot, 96h) : > 100 mg/l CL-50 (ver plat, 96h) : > 100 mg/l (concentration la plus élevée testée)
12.2	Toxicité chronique	aucune donnée disponible
12.3	Dégradation et persistance	aucune donnée disponible
12.4	Bioaccumulation	aucune donnée disponible
12.5	Mobilité dans les solides	aucune donnée disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas jeter dans les égouts, l'eau ou enterrer dans le sol. Toutes les méthodes d'élimination des déchets doivent être conformes à toutes les lois nationales et locales, qui peuvent varier selon les endroits. Les caractéristiques des déchets et la conformité du processus d'élimination aux dispositions légales relèvent de la seule responsabilité des producteurs de déchets. Dans le cas d'un produit non utilisé et non contaminé, les options privilégiées sont l'envoi vers un centre agréé de recyclage, de récupération, d'incinération ou autre pour l'élimination thermique des déchets.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

ADR/RID	classe non réglementée
IMDG	classe non réglementée
OACI/IATA	classe non réglementée

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Liste d'inventaire de la LIS du Canada	ce produit est inscrit sur la LIS ; toute impureté présente dans ce produit est exemptée de l'inscription
US TSCA	ce produit est répertorié dans l'inventaire TSCA ; toute impureté présente dans ce produit est exemptée de la liste
Japon MITI	ce produit figure dans le Handbook ou a été approuvé au Japon par la notification de nouvelle substance
Australie ACIS/NICNAS	ce produit est répertorié sur ACIS ou est autrement conforme à NICANS
Inventaire chimique coréen ECL	ce produit figure sur l'inventaire coréen ou est conforme à la loi coréenne sur le contrôle des substances toxiques
Inventaire des Philippines (PICCS)	ce produit figure dans l'inventaire philippin ou est par ailleurs conforme au PICCS
Liste des substances chimiques existantes en Chine	tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des substances chimiques existantes en Chine.

16. AUTRES INFORMATIONS

Le produit doit être stocké et utilisé conformément aux règles d'hygiène industrielle généralement admises et conformément à toutes les lois applicables. Les informations fournies dans le présent document sont basées sur les connaissances actuelles du point de vue des exigences de sécurité et sont citées sur la base des informations fournies par le(s) fabricant(s) du(des) composant(s). Par conséquent, elles ne doivent pas être interprétées comme une garantie de propriétés spécifiques.